



Citoyenneté et  
Immigration Canada

Citizenship and  
Immigration Canada



# COMPTABLE AGRÉÉ

BUREAU D'ORIENTATION RELATIF AUX TITRES DE COMPÉTENCES ÉTRANGERS



## BIENVENUE

L'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) regroupe environ 75 000 comptables agréés (CA) et 12 000 étudiants au Canada et aux Bermudes. L'Institut a pour mission de renforcer la confiance du public envers la profession de CA en agissant dans l'intérêt public et en favorisant l'excellence de ses membres. Les comptables agréés sont estimés pour leur intégrité et leur expertise; dans la profession comptable, ils sont les plus respectés au Canada et les plus reconnus à l'échelle internationale en tant que cadres supérieurs, experts-conseils, vérificateurs, fiscalistes et certificateurs.

Les exigences rigoureuses de la formation et de la profession de CA expliquent la reconnaissance et le respect associés à ce titre professionnel. Nous vous encourageons à visiter le site Web de l'ICCA ([www.icca.ca](http://www.icca.ca)) et à communiquer avec l'ordre des comptables agréés de la province ou du territoire où vous prévoyez vous établir et travailler.



### La comptabilité au Canada

Au Canada, il y a trois titres professionnels comptables, chacun ayant ses exigences particulières au chapitre de la formation, de l'expérience et des examens : comptable agréé (CA), comptable général accrédité (CGA) et comptable en management accrédité (CMA). La comptabilité au Canada englobe une grande variété d'activités professionnelles, dont certaines sont fortement réglementées et nécessitent des qualifications particulières. Il est donc important d'examiner les exigences liées à chacun de ces titres professionnels afin de déterminer

lequel correspond le mieux à vos qualifications et à la carrière que vous souhaitez poursuivre au Canada.

Les lois de toutes les provinces interdisent l'utilisation d'un titre comptable étranger au Canada. Cependant, toute personne qui obtient le titre de CA au Canada peut l'utiliser dans toute province ou tout territoire à condition de devenir membre du ou des ordres professionnels concernés. Au Québec, les membres de l'Ordre des comptables agréés doivent également maîtriser le français; il s'agit là d'une exigence imposée par le gouvernement provincial.

### Avant votre arrivée au Canada

Avant votre arrivée au Canada, vous pouvez entreprendre de nombreuses démarches importantes pour améliorer vos chances d'obtenir un emploi.

Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers ([www.competences.gc.ca/index.asp](http://www.competences.gc.ca/index.asp)) est une organisation du gouvernement du Canada qui vous fournit des ressources utiles telles que le guide *Vous voulez travailler au Canada?* et l'outil *Travailler au Canada* (<http://travailleraucanada.gc.ca>). Utilisez ces ressources pour trouver et recueillir de l'information importante et pour déterminer votre plan de recherche d'emploi.

Vous devrez obtenir une attestation de votre maîtrise du français ou de l'anglais ou vous devrez passer un test qui permettra de mesurer votre niveau de compétence à cet égard. Vous trouverez toute l'information voulue à l'adresse suivante : [www.language.ca](http://www.language.ca). S'il vous faut améliorer vos compétences linguistiques, commencez à le faire avant d'arriver au Canada.

Vous devrez également fournir divers documents : des pièces d'identité, les relevés de notes officiels des universités fréquentées ainsi que des documents relatifs au programme de comptabilité professionnelle suivi et à l'expérience de travail acquise dans votre pays d'origine. Il vous sera beaucoup plus facile de rassembler ces documents alors que vous êtes encore dans votre pays d'origine. Vous pourriez avoir à fournir des copies officielles de vos relevés de notes dûment certifiés, une attestation d'emploi et des

Canada

références, ainsi qu'une lettre attestant votre accréditation à un ordre comptable professionnel dans votre pays d'origine. Chacun des ordres professionnels provinciaux et territoriaux précise quels sont les documents exigés (consultez leur site Web respectif).

Dans la plupart des provinces, l'ordre des comptables agréés vous permettra de commencer - voire compléter - le processus d'évaluation des qualifications acquises à l'étranger avant même d'arriver au Canada. Informez-vous pour savoir quelles sont les exigences en matière d'évaluation et les frais connexes, et assurez-vous de bien noter les dates limites. Vérifiez les exigences exactes au chapitre de la traduction, y compris les informations relatives aux documents notariés.

[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

Il est important de vous renseigner sur les étapes que vous devrez suivre pour obtenir la reconnaissance de vos titres de compétences et de vos compétences au Canada. Citoyenneté et Immigration Canada vous recommande aussi de consulter les ressources sur son site Web pour obtenir des renseignements utiles sur le processus d'immigration et la vie au Canada.

### Comment devenir comptable agréé au Canada

La première chose à faire est de vous inscrire à titre d'étudiant ou de candidat auprès de l'ordre (ou de l'institut) des comptables agréés de la province ou du territoire où vous avez l'intention de vous installer. Cet ordre professionnel évaluera vos titres de compétences pour les comparer à ceux des CA formés au Canada et qui commencent dans la profession. Vous serez ensuite informé de toutes les exigences en matière de formation ou d'expérience qu'il vous faudra remplir pour obtenir votre titre de CA au Canada.

### Êtes-vous membre d'un organisme comptable reconnu?

Au Canada, il y a 13 organismes comptables étrangers désignés dont les titres sont jugés « essentiellement équivalents » au titre de CA du Canada. Vous trouverez la liste de ces organismes désignés sur le site Web de l'ICCA, sous la rubrique « Comptables formés à l'étranger ».

Les membres de ces organismes désignés doivent montrer qu'ils répondent aux exigences de la profession en matière

d'expérience; ils doivent aussi passer l'**Examen de réciprocité des CA**, qui vise à évaluer les connaissances relatives aux règles de déontologie et aux lois canadiennes en matière de fiscalité et de droit des affaires. Cet examen de quatre heures a lieu chaque année en octobre ou au début de novembre dans diverses villes canadiennes.

Six autres organismes comptables ont été évalués et leurs membres sont généralement réputés avoir au moins satisfait aux exigences de formation dans tous les territoires et toutes les provinces, à l'exception du Québec. Généralement, les membres de ces organismes doivent remplir certaines ou toutes les exigences de la profession au chapitre de la formation (au Québec, les candidats sont évalués individuellement; ils doivent suivre des cours de perfectionnement et le programme de formation professionnelle dans sa totalité). Dans toutes les provinces et tous les territoires, les candidats doivent réussir l'Évaluation uniforme de la profession (EFU) et satisfaire aux exigences en matière d'expérience.

Tous les autres comptables de profession (c'est-à-dire les membres de tout autre organisme comptable étranger et les professionnels qui ne sont pas membres d'un organisme comptable) seront évalués individuellement par l'ordre des comptables agréés de la province ou du territoire où ils souhaitent exercer. Ils seront probablement tenus de suivre une partie ou l'ensemble des cours du programme de formation professionnelle de deuxième cycle de l'ordre auquel ils ont présenté leur dossier. Ils auront à réussir l'Évaluation uniforme de la profession. Ils pourraient également avoir à suivre d'autres cours à l'université pour être admis au programme de formation professionnelle. Tous les candidats doivent également satisfaire aux exigences de la profession en matière d'expérience.

### Programme de formation professionnelle

Dans toutes les provinces, les ordres des comptables agréés exigent que leurs membres aient réussi, outre un diplôme de premier cycle comprenant certains cours obligatoires, un programme de formation professionnelle, qui est l'équivalent d'un diplôme de deuxième cycle. Ce programme diffère d'une province à l'autre. Il est néanmoins conçu pour que les étudiants développent des compétences particulières, acquièrent l'expertise requise et soient prêts à passer l'Évaluation uniforme de la profession. Les membres d'organismes comptables reconnus n'ont pas à suivre ces programmes. Les dossiers de tous les autres aspirants au titre de CA seront évalués; ils peuvent obtenir une exemption partielle en fonction de leur formation et de leur expérience.

### Évaluation uniforme

À moins d'être membre d'un organisme comptable reconnu, vous devez réussir l'Évaluation uniforme de la profession, qui consiste en trois épreuves réparties sur trois jours consécutifs. La première épreuve dure cinq heures, et les deux suivantes, quatre heures chacune. L'examen est donné une fois par année, en septembre, dans différentes villes du Canada.

### Expérience comptable professionnelle

Tous les CA du Canada doivent avoir au moins trois années d'expérience de travail comptable supervisé adéquatement dans le cadre duquel ils doivent assumer progressivement des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés. Dans certaines provinces et certains territoires, l'expérience acquise pour l'obtention de votre titre comptable étranger peut être prise en compte pour satisfaire aux exigences canadiennes. Pour démontrer que votre expérience de travail vous a permis d'acquérir des compétences aussi étendues et approfondies que celles qui sont requises, vous devrez remplir un formulaire qui atteste votre expérience. Vous pourriez avoir à travailler dans un bureau de CA pendant une période de temps déterminée pour obtenir l'expérience de travail requise. Dans un tel cas, vous êtes responsable de trouver un poste approprié. L'ordre des comptables agréés de votre province ou territoire peut vous conseiller.

### Programmes de transition

Les programmes de transition vous permettent d'élargir vos compétences pour faciliter la transition entre votre formation et votre expérience acquises à l'étranger et le milieu de travail canadien. Des universités, des firmes comptables, des entreprises ou des organismes de services d'entraide aux immigrants offrent de tels programmes. Un certain nombre de provinces ou de territoires du Canada offrent également des programmes de transition. Pour plus d'information, communiquez avec l'ordre des comptables agréés de la province ou du territoire où vous souhaitez exercer.

### Trouver un emploi au Canada

Les sites Web des ordres des comptables agréés des provinces et des territoires offrent des renseignements précieux sur l'emploi. Le gouvernement du Canada affiche sur Internet les emplois offerts par les employeurs : allez au [www.guichetemplois.gc.ca](http://www.guichetemplois.gc.ca).

### Ordres des comptables agréés des provinces et des territoires

Institute of Chartered Accountants of British Columbia  
[www.ica.bc.ca](http://www.ica.bc.ca)

Institute of Chartered Accountants of Alberta  
[www.albertacas.ca](http://www.albertacas.ca)

Institute of Chartered Accountants of Saskatchewan  
[www.icas.sk.ca](http://www.icas.sk.ca)

Institute of Chartered Accountants of Manitoba  
[www.icam.mb.ca](http://www.icam.mb.ca)

Institute of Chartered Accountants of Ontario  
[www.icao.on.ca](http://www.icao.on.ca)

Ordre des comptables agréés du Québec  
[www.oqaq.qc.ca](http://www.oqaq.qc.ca)

Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick  
[www.nbica.org](http://www.nbica.org)

Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia  
[www.icans.ns.ca](http://www.icans.ns.ca)

Institute of Chartered Accountants of Prince Edward Island  
[www.icapei.com](http://www.icapei.com)

Institute of Chartered Accountants of Newfoundland and Labrador  
[www.icanl.ca](http://www.icanl.ca)

Institute of Chartered Accountants of the Yukon  
[www.icayk.ca](http://www.icayk.ca)

Institute of Chartered Accountants of the Northwest Territories and Nunavut  
[www.icanwt.nt.ca](http://www.icanwt.nt.ca)

### Ressources additionnelles

Comptables en management accrédités du Canada  
[www.cma-canada.org](http://www.cma-canada.org)

Association des comptables généraux accrédités du Canada  
[www.cga.org/canada](http://www.cga.org/canada)

Citoyenneté et Immigration Canada  
[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

Service Canada  
[www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers  
[www.competences.gc.ca](http://www.competences.gc.ca)